CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 29 juin 2022

Objet : Votre demande de pétition publique 2360 – Rabatt un den Tankstellen beim Tanken

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 22 juin 2022, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

Votre demande de pétition publique est jugée superfétatoire. Il est en effet déjà possible que les prix à la pompe puissent se situer en dessous des prix maximas fixés. Certaines compagnies pratiquent déjà aujourd'hui des prix d'un niveau inférieur aux prix maxima en accordant notamment des remises ou des services supplémentaires. Il s'agit en l'occurrence d'une option de nature commerciale qui existe dans le chef des compagnies et des tenants de stations-services et qui est fondée sur le principe constitutionnel de la liberté de commerce.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés